



Elaboration du plan d'actions

publié le 04/05/2010

Descriptif :

Suite au diagnostic effectué depuis le 3e trimestre 2008, le temps est venu de définir les axes prioritaires de notre action en faveur du développement durable.

Depuis le 3e trimestre 2008 l'équipe de pilotage s'est lancé dans un diagnostic le plus complet possible du fonctionnement du collège. Le temps est venu de définir les axes prioritaires de notre action en faveur du développement durable.



C'était l'objet de la réunion du 29 avril 2010 qui a réuni de nombreux élèves (délégués et éco-délégués), des parents, des enseignants et autres membres du personnel du collège.

Jean Worms du Conseil général 79, **Adèle Gamache** du CPIE et **Christian Bonnet**, maire de Coulonges et conseiller général étaient également présents.

Lors de cette réunion, les actions principales à mettre en place en 2010 ont été énoncées.

Un document synthétique, constituant le plan d'actions du collège sera bientôt rédigé.

Rappel du calendrier que nous nous étions fixés pour cet Agenda 21 :

Année 2008/2009 : Mise en place du comité de pilotage et début du diagnostic

Année 2009/2010 : 1er et 2e trimestre poursuite du diagnostic 3e trimestre : définition des axes et des priorités du plan d'actions.

Année 2010/2011 : définition affinée du plan d'actions et début des actions. Plan d'actions valable pour 3 ans.

Le document joint est la synthèse du diagnostic (colonne état des lieux).

Dans la colonne « projet d'actions », quelques idées qui ont été émises lors des différentes réunions. La colonne « restructuration » est là pour signifier des améliorations souhaitables concernant les





bâtiments mais qui ne sont pas directement de la compétence du collège (conseil général).

 [Récapitulatif_Agenda_21](#) (Word de 92.5 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.